ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

UNIS POUR NOTRE DÉPARTEMENT CANTON DE PÉLISSANNE

Alleins • Aurons • Charleval • Éguilles • La Barben • Lambesc • La Roque d'Anthéron • Mallemort • Pélissanne • Rognes • Saint-Cannat • Saint-Estève-Janson • Vernègues

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons l'honneur de solliciter vos suffrages pour l'élection des Conseillers Départementaux des 20 et 27 Juin 2021.

Notre équipe, composée de deux titulaires et de deux remplaçants, présente l'avantage d'allier des élus et des membres de la société civile, complémentaires en termes d'expériences et de compétences.

Conseillers départementaux du Canton de Pélissanne qui regroupe depuis 6 ans 13 communes, nous nous sommes appuyés sur notre expérience des mandats locaux : Hélène GENTE-CEAGLIO Maire de MALLEMORT et Jacky GERARD Maire de SAINT-CANNAT, avec un équilibre territorial entre le Pays Salonais et le Pays d'Aix.

Le choix des remplacants qui complètent l'équipe a été également mûrement réfléchi avec une complémentarité entre, Nathalie FAURE, première adjointe au Maire de CHARLEVAL, dotée d'une bonne expérience de la fonction publique et Philippe RAZEYRE, Chef d'entreprises qui a prouvé son dynamisme et son sens des initiatives fédératives sur le secteur économique de notre Canton.

Au cours du mandat qui s'achève, nous avons pu apprécier l'action importante effectuée par le Conseil Départemental, au delà des clivages politiques et au service quotidien des administrés. Cela a été particulièrement vrai dans la politique sociale, compétence principale du Département, avec des actions protégeant et accompagnant ceux qui en ont le plus besoin.

Dans ce domaine, Jacky GERARD, sans n'avoir rien sollicité, s'est vu confier par la Présidente depuis deux exercices, la délégation aux Personnes en situation de handicap, qui représente un Budget annuel de plus de 300 Millions d'euros. Gestionnaire expérimenté, il a pu amplifier les actions dans ce domaine, axées sur le Plan HANDIPROVENCE.

De même, Hélène GENTE-CEAGLIO, avec discernement, a appuyé toutes les décisions favorables à notre territoire et à nos populations. Elle a en particulier suivi l'action du Département en faveur des Collèges.

Parallèlement, les actions sur les compétences majeures du Département ont été amplifiées : sur le logement, l'éducation avec le Plan Charlemagne, l'environnement et le développement durable, la jeunesse, la culture, le sport, les infrastructures routières et de transport, l'agriculture, la viticulture (avec une élue déléguée spécifique), le développement économique et touristique.

Sur le plan de la solidarité et de la santé, nous avons vécu une période particulièrement compliquée avec la crise sanitaire liée au CORONA VIRUS. Au niveau du Département, cette crise a été bien gérée et a valu récemment à notre Institution une Marianne d'or. La réactivité a été efficace tant au niveau des moyens matériels de protection que sur la mise en place des centres de dépistages et de vaccinations.

Le rôle du Service Départemental d'Incendie et de Secours a été essentiel. Nos pompiers ont montré dans ce domaine la même efficacité que dans les secours aux personnes et la lutte contre les feux. Signalons sur ce dernier point que Jacky GERARD est Président (bénévole) de l'ENTENTE POUR LA FORET MEDITERRANEENE de VALABRE.

En outre le rôle du Département en matière de sécurité s'est accru dans la limite de ses compétences.



- avec un SDIS largement doté tant en moyens de fonctionnement que d'investissement
- avec une amélioration des conditions de travail des forces de Gendarmerie, de la Police Nationale et des Polices Municipales
- avec un dispositif d'aide aux Communes pour le déploiement de la vidéo-protection
- avec le renforcement de la sécurité des élèves et des enseignants dans les collèges

Nos anciens n'ont pas été oubliés avec la création de plusieurs Maisons du Bel Age, la majoration des aides pour le maintien à domicile et des crédits importants pour les Etablissements d'accueil et de soins.

Il faut insister également sur les dispositifs d'aides aux Associations qui traversent actuellement une période très compliquée, que ce soit dans les secteurs de la culture, du sport, des loisirs et de l'action sociale. Le maintien judicieux des subventions, lorsqu'elles étaient nécessaires, voire vitales, leur a permis de traverser la crise.

De même, les **Communes** ont bénéficié tout au long du mandat des dispositifs de subventions, particulièrement favorables, existants et nouveaux, pour financer leurs projets indispensables, afin d'assurer une excellente qualité de vie et d'activités de nos populations.

Nous avons pu communiquer dans d'autres documents sur ces actions avec leur traduction concrète en chiffres, mais il est important de préciser que ces améliorations ont été financées sans augmentation de nos impôts.

Toujours imprégnés du souci de défendre notre territoire, nous avons pu exposer également les propositions de pistes d'amélioration dans les domaines où cela est nécessaire face à la sortie de la crise sanitaire, économique et sociale actuelle. Cela fait partie du devoir de solidarité que doit mettre en œuvre le

Bien cordialement Département.

Hélène GENTE-CEAGLIO

Jacky GERARD





Une équipe expérimentée, dynamique et complémentaire À votre écoute



- Maire de Mallemort
- Professeur agrégé d'Education physique et sportive à la retraite
- Vice Présidente du Conseil de Territoire du Pays Salonais/Métropole: chargée de l'Aménagement du territoire.



- Gérard
- Maire de Saint Cannat
- Master II économie et gestion
- Conseil en gestion d'Entreprise
- Vice Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix/Métropole : chargé du contrôle de gestion.



Faure

- 1ère adjointe mairie de Charleval
- Master II Droit et Management
- Cadre territorial
- Issue d'une famille d'agriculteurs de la Roque d'Anthéron



- Razeyre Diplômé en informatique
- réseau et télécom. Ancien militaire / BA701
- Habitant de Pélissanne
- Chef d'entreprises sur Lambesc et Pélissanne.

Un enjeu, des engagements : Un projet d'avenir 2021-2027

Au service des territoires et de nos populations dans nos actions au quotidien. Rappel de quelques actions concrètes majeures :

Education- -**Jeunesse**

- Poursuite du plan Charlemagne 2,5 milliards d'€ investis sur 10 ans (depuis 2017)
- Equipements des collèges avec les nouvelles technologies numériques (haut débit)
- Restauration scolaire basée sur des produits frais locaux

Transport- -Mobilité

- Amélioration du réseau routier départemental
- Programme ambitieux de cyclables

Aide aux **Communes**

Maintien des dispositifs de soutien aux investissements

Sécurité

- Créations de gendarmeries dans le dispositif
- Plan décennal de construction de casernes de pompiers
- Faciliter l'acquisition véhicules d'intervention des forces de sécurité
- Soutien à la vidéo-protection des communes
- Sécurisation des collèges

Economie-**Tourisme**

Développement de l'attractivité des entreprises

Environnement -

Actions fortes en faveur de la transition énergétique : aide à la rénovation thermique, à la mobilité électrique (voiture, vélo, bus) en application de l'Agenda Environnemental.

Valoriser les espaces naturels et préserver la biodiversité

Santé

Actions spécifiques pour moderniser les services

Culture - Sport-**Patrimoine**

Soutien aux associations et aux manifestations

Cohésion sociale - Handicap

Poursuite du Plan HANDIPROVENCE 2025. 356 Millions d'€ sur 7 ans.

Création de lieux adaptés : Appels à projets pour le maintien à domicile et pour des places en établissements en faveur des personnes en situation de handicap. Maisons du Bel Âge. Maisons des Aidants. Formation à l'outil numérique

Agriculture-Viticulture

Aide aux jeunes agriculteurs

Développement des circuits courts

Aide lors des calamités agricoles